



Réservé au comité

____/____

Date décision _____

DécisionAcceptée Refusée Reportée

PLAN I

RÉCLAMATION PERFECTIONNEMENT

NOM : _____ PRÉNOM : _____

LIEU DE TRAVAIL : _____ LIEU DE RÉSIDENCE : _____

FONCTION: _____

ÉTUDES OCTROYANT DES CRÉDITS

Cours à distance : Cours à l'extérieur à + de 50km :

<u>IDENTIFICATION DE LA SITUATION</u>	<u>Numéro du cours</u>	<u>Nombre de crédits</u>	<u>CALCUL</u>		
			FRAIS SCOL. (202001)	RÉSERVÉ AU COMITÉ (202001)	INDEMNITÉ (302002)
<u>Lieu du domicile et la localité du cours</u>					
Cours à distance ou à moins de 50 km de la localité où se donne le cours • Remboursement des droits de scolarité.					
Cours à l'extérieur et à plus de 50km de la localité où se donne le cours. • Remboursement des droits de scolarité et un supplément jusqu'à un maximum de 50,00\$ du crédit si disponibilité budgétaire.					
<u>TOTAUX :</u>					
<u>Réservé au comité</u>			<u>Grand total accepté :</u>		

Vérifié par : _____ Code budgétaire : _____

INSTRUCTIONS

1. Les crédits des cours faisant l'objet de la présente réclamation doivent avoir été obtenus durant l'année civile précédente.
2. Pour toutes vos réclamations, vous devez fournir à la Commission, **l'attestation des cours suivis et des crédits obtenus et les reçus des droits de scolarité.**
3. Les réclamations doivent être parvenues au Centre de services **avant le 31 mars de l'année en cours.**
4. Votre formulaire de réclamation, une fois rempli, doit être expédié par courriel au comitedeperfectionnement@csmm.qc.ca.